

Avis d'autorisation d'occupation du domaine public n°19/005 - Grand Port Maritime du Havre



- Port du Havre -
Publié le 22 Février 2019

Publication(s)



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
GROUPE PORT MARITIME DU HAVRE

Le titulaire de service public titulaire de droits de servitude sur l'occupation de l'Etat est autorisé à occuper un domaine public maritime temporaire et à effectuer les travaux nécessaires à l'occupation de ce domaine public.

La durée de validité de l'autorisation d'occupation temporaire est de 12 mois à compter de la date de publication de l'avis de consultation publique et de la date de signature de l'avis de consultation publique (signature électronique).

L'avis de consultation publique est accessible sur le site internet du Groupe Port Maritime du Havre.

Descriptif des travaux : L'Etat de l'Etat est autorisé à occuper le domaine public maritime temporaire et à effectuer les travaux nécessaires à l'occupation de ce domaine public.

Plus amples renseignements sont disponibles au Service Clientèle du Groupe Port Maritime du Havre (02 32 32 12 12) - serviceclient@portmaritimeduhavre.fr

AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
GROUPE PORT MARITIME DU HAVRE

Le titulaire de service public titulaire de droits de servitude sur l'occupation de l'Etat est autorisé à occuper un domaine public maritime temporaire et à effectuer les travaux nécessaires à l'occupation de ce domaine public.

Avis d'autorisation d'occupation du domaine public n°19/005 - Grand Port Maritime du Havre

PDF - 258.24 KO



TÉLÉCHARGER